

**MAIRIE DE CHUZELLES**



ISÈRE

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU COURS DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trois février, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Nicolas HYVERNAT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du conseil municipal : 29 janvier 2025

La séance est ouverte à 19h02

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRÉSENTS	EXCUSÉ(S) (POUVOIR À)	ABSENT(S)
Nicolas HYVERNAT	X		
Aurélien MÉMERY	X		
Isabelle MAURIN	X		
Alain BINEAU	X		
Annie GODET	X		
Didier MEZY	X		
Ariane GRES	X (arrivée à 19h08)		
David VANESSE			X
François CHAMBAZ		A donné pouvoir à A. MÉMERY	
Sandrine BÉNAMAR			X
Tamara MAZZANTI	X		
Sandra VANEL	X		
Julia SOULIER		A donné pouvoir à S. VANEL	
Xavier POURCHER			X
Mickaël DRURE			X
Pierre COMBE		A donné pouvoir à A. BINEAU	
Christiane FALCON	X		
Daniel BRUNET	X		
	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alain BINEAU**

**DÉLIBÉRATION N°01 : FILIÈRE TECHNIQUE : CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES**

Rapporteur : Monsieur le Maire

→ Adoptée à l'unanimité

**DÉLIBÉRATION N°02 : SERVICES PÉRISCOLAIRES – AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION TYPE DE BÉNÉVOLAT**

Rapporteur : Annie GODET

→ Adoptée à l'unanimité

**DÉLIBÉRATION N°03 : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER UN AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'OCCUPATION D'UN TERRAIN COMMUNAL POUR L'EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE**

Rapporteur : Aurélien MÉMERY

→ Adoptée à l'unanimité

**DÉLIBÉRATION N°04 : MISE À DISPOSITION DE MATÉRIELS DE LA COMMUNE AUX COMMERCANTS CHUZELLOIS**

Rapporteur : Aurélien MÉMERY

→ Adoptée à l'unanimité

**DÉLIBÉRATION N°05 : FESTIVAL D'HUMOUR 2025 : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MJC DE VIENNE**

Rapporteur : Aurélien MÉMERY

→ Adoptée à l'unanimité

**DÉLIBÉRATION N°06 : MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE - ADHÉSION AU SERVICE BATIWATT CONNECTÉ DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ISÈRE (TE38)**

Rapporteur : Alain BINEAU

→ Adoptée à l'unanimité

**DÉLIBÉRATION N°07 : COLUMBARIUM – MISE È DISPOSITION TEMPORAIRE GRACIEUSE D'UNE CASE DE COLUMBARIUM À TITRE EXEPTIONNEL**

Rapporteur : Aurélien MÉMERY

→ Adoptée à l'unanimité

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT)**

**Décision n° 2024/10** : Urbanisme - Frais et honoraires de conseil juridique

Cadre d'un recours contentieux devant le tribunal correctionnel de Vienne pour exécution irrégulière de travaux soumis à déclaration préalable et infraction aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme au droit de la parcelle cadastrée A 2189 sise n°382 route du Moulin

**Décision n° 2025/01** : Marché de prestations intellectuelles – Étude de programmation architecturale, urbaine et paysagère concernant le centre-village, ses équipements et espaces publics / Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) - Tranche ferme - avenant n°1

La séance est levée à 19H35

Le Maire

The image shows a blue ink signature of Nicolas HYVERNAT written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CHUZELLES' at the top and 'ISÈRE' at the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive scribble in blue ink.

Nicolas HYVERNAT

Affichée le : 05/02/2025  
Publiée le : 05/02/2025

